

La Bible et la tolérance

La référence à la Bible est une constante dans le long débat qui oppose adversaires et partisans des diverses formes de tolérance dans les années 1670 à 1730. Orthodoxes, hétérodoxes, latitudinaires, hérétiques, libres penseurs ont recours au texte sacré pour démontrer le bien-fondé de leurs thèses opposées. La controverse se développe sur trois terrains différents : la discussion de paraboles dont l'interprétation fait problème, l'analyse historique et philologique des Ecritures opposée à l'argumentation fondée sur la tradition ou l'autorité d'une Eglise, l'utilisation de l'esprit évangélique au profit d'une philosophie et d'une morale de la tolérance. Bayle, Spinoza et Locke, qui sont à l'origine des grandes théories en faveur de la tolérance, illustrent respectivement ces différents points de vue. Mais il ne faut négliger ni les arguments scripturaires des intolérants, ni la controverse interne aux Eglises sur les points fondamentaux.

LA LECTURE « ORTHODOXE »

L'orthodoxie catholique s'appuie sur le principe d'autorité et sur la tradition pour rejeter toute forme de tolérance ecclésiastique ou civile. Dans un ouvrage de commande intitulé *Conformité de la conduite de l'Eglise de France pour ramener les protestants avec celle de l'Eglise d'Afrique*

pour ramener les donatistes à l'Eglise catholique (Paris, 1685), Goibaud-Dubois résume bien cette position et il se contente tout naturellement de rééditer les lettres de saint Augustin à Vincent et à Boniface. On en reste du côté catholique, au moment où il faut justifier la persécution contre les protestants, aux exemples bibliques par lesquels saint Augustin légitime le recours à la force. Saül persécutait l'Eglise de Jérusalem comme les protestants persécutent aujourd'hui l'Eglise catholique. Dieu a lui-même employé la force pour gagner saint Paul et pour dompter la fierté avec laquelle ce persécuteur de l'Eglise regimbait contre l'éperon (p. VIII). Et c'est ainsi que saint Augustin, d'abord hostile à la contrainte, comprit « qu'il ne fallait pas regarder si l'on force, mais à quoi l'on force; et qu'il n'y a rien de si heureux que la nécessité qui nous porte au bien; *felix necessitas quae ad meliora compellit* » (*ibid.*).

Goibaud-Dubois multiplie les exemples : l'Ancien Testament nous montre que Dieu « ne cesse point de joindre aux douceurs de ses instructions, les terreurs salutaires de ses menaces... il a dompté par des châtiements très sévères la rébellion de son peuple » (Nombr. 16, 45). Ainsi se trouvent justifiées les dragonnades suivies des tendres exhortations à une vraie conversion. La force permet simplement de vaincre les passions qui nous empêchent de voir la vérité. Elle est au demeurant un excellent principe d'éducation et une preuve d'amour chez les particuliers comme chez les princes à l'égard de ceux dont ils ont la charge : « Sara domptait par un traitement plein de dureté l'esprit revêche de sa servante » (Gen. 166, G.-D., p. 17) et « Moïse punissait l'impiété du même peuple (juif) par des peines très sévères » (Ex. 59, G.-D., p. 19).

Aux protestants, qui prétendent souffrir au nom de la foi les mêmes rigueurs que les premiers chrétiens, Goibaud-Dubois rétorque qu'il ne suffit pas d'être persécuté pour être bon, persécuteur pour être méchant. Jésus-Christ en effet ne s'est pas contenté de dire « heureux ceux qui souffrent persécution », il a ajouté « pour la justice » (Matth. 5, 10, G.-D., p. 24), et David a pu dire « je persécutais ceux qui calomniaient secrètement leur prochain » (Ps. 100, 5). Il y a donc une persécution légitime et charitable, illustrée dans la Bible. Celle-ci autorise et même recommande le recours au bras séculier pour la défense de la vraie foi, conformément à cette prophétie (Ps. 2, 10-11, G.-D., p. 26) : « Ecoutez Rois de la terre, instruisez-vous vous qui jugez les peuples et servez le Seigneur avec crainte. »

C'est la Bible encore qui parle en faveur de l'unité de l'Eglise, contre toute séparation, contre tout schisme, contre toute hérésie et qui justifie le *compelle remanere* : « ... que vous reste-t-il à dire pour justifier l'attentat de votre séparation ? N'êtes-vous pas de ces méchants qui se donnent pour justes, mais qui ne sauraient se laver d'être sortis de l'unité ? » (Prov. 24 selon les 70).

Enfin, pour justifier la « réunion » forcée des huguenots, l'Eglise